

Elections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

CSA : Comité social d'administration

L'enjeu de votre vote : quel est le rôle du CSA ?

Le CSA est la nouvelle instance de dialogue entre les représentants des personnels et l'administration. C'est la fusion du comité technique (CT) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Le CSA traite des questions collectives :

- Temps de travail
- Fonctionnement et organisation des services
- Pilotage des ressources humaines
- Prévention des risques
- Qualité de vie au travail

Pourquoi voter pour une liste commune CFDT-Printemps écologique ?

Le renouvellement de la direction de la CRE et l'apparition du CSA ouvrent une nouvelle ère du dialogue social. Cette année, Kévin Taillandier (syndicat CFDT) et Ludivine Gondouin (Printemps écologique) se sont portés volontaires pour être déposants de listes en adhérant à un syndicat.

Les atouts de la CFDT

- Syndicat bien ancré dans le paysage syndical français et au sein du ministère de la transition énergétique pour porter des revendications plus larges
- Une tradition de dialogue et de concertation
- Syndicat sortant, avec lequel les représentants du personnel actuels ont de bonnes relations

Les atouts de Printemps écologique

- Jeune syndicat interprofessionnel né de la rencontre de salariés de tous milieux, âges et horizons
- Volonté de faire de l'environnemental une chose sociale dans les organisations
- Volonté de remobiliser les salariés dans l'action syndicale

Les points communs

- Formation syndicale, dialogue inter-AAI (pour diffuser les bonnes pratiques), aide juridique ponctuelle sur demande, autonomie de fonctionnement.

Ce qu'ont obtenu les représentants du personnel et souhaitent porter durant le mandat à venir

Ces quatre dernières années, les représentants du personnel (RP) ont porté auprès de l'administration de la CRE plusieurs revendications. Quelques exemples :

Grilles de salaire et fiches de poste

Les RP ont souvent porté les questions de rémunération, à la fois d'augmentation de salaire et de clarification des critères de primes. Ils ont aussi soulevé la précarité des contrats CDD et la fréquence élevée du renouvellement des équipes liée au manque de vision « carrière » à la CRE lors de GT RH.

Un travail de fond a été initié par la direction sur ces sujets. Cette remise à plat grâce à des plages de rémunération par métier et par niveau permettra d'y voir plus clair et de répondre plus aisément aux demandes des agents.

Les RP resteront attentifs à ce que l'application de ce nouveau système offre autant de visibilité à la direction qu'aux agents et permettent plus de projections de carrières à la CRE, qui manquent aujourd'hui.

Prévention des risques psycho-sociaux

Les RP ont eu l'occasion de travailler sur des sujets sensibles de risques pour la santé physique et morale des agents. Les RP ont soutenu et soutiendront les agents dans leurs démarches et leurs difficultés en toute confiance, discrétion et confidentialité.

Jours de télétravail

L'adaptation par les agents au télétravail a fait ses preuves. Les RP ont demandé régulièrement des aides pour les agents, comme une aide à l'achat de matériels avec succès. Aujourd'hui, les RP demandent plus de souplesse sur les règles de télétravail (notamment le plafond mensuel de 9 jours).

Tickets restaurant

Les tickets restaurant ont été un sujet récurrent depuis les dernières élections malgré l'ensemble des oppositions qui ont été formulées (impossibilité technique, règles de la Cour des comptes, impossibilité « philosophique », etc.). Les RP n'ont pas relâché leurs efforts et se réjouissent que la nouvelle administration ait fait part de son ouverture en accédant à cette demande récurrente de l'ensemble des agents. Les RP resteront mobilisés dans la mise en place du dispositif mais également sur l'offre du nouveau prestataire de restauration.

Local à vélo

Les RP ont porté très tôt la demande d'un local vélo malgré les difficultés. Les RP constatent aujourd'hui le manque de place face à un recours croissant au vélo au quotidien, ce qui nécessite d'augmenter la capacité d'accueil du local.

Nos engagements

- Porter les intérêts et revendications des agents de la CRE devant l'administration
- Rester attentifs à l'amélioration des conditions de travail à la CRE
- Garder un échange constructif avec la direction
- Respecter la parité des listes et la représentativité des directions dans les instances
- Renforcer la transparence en communiquant régulièrement des avancées du dialogue social